



Emploi et relations industrielles dans le secteur des entrepreneurs de services ruraux (ESR)

Synthèse

Introduction

Les entrepreneurs de services ruraux (ESR) jouent un rôle fondamental au sein du secteur agricole européen. L'évolution rapide de l'agriculture observée au cours des dernières décennies ainsi que sa professionnalisation et sa mécanisation ont donné naissance à toute une série de nouvelles méthodes de production et renforcé l'importance des prestataires de services. Cela a eu pour conséquence le développement d'un nouveau métier d'ESR, spécialisé dans la consultance et le travail mécanisé.

Les entrepreneurs proposent leurs services aux agriculteurs, aux propriétaires de forêts, aux autorités locales (notamment en matière de récolte, de travail du sol, de fertilisation, d'aménagement du paysage, etc.), mais également au secteur de la construction (services de transport et de dragage, par exemple). Le présent rapport de recherche vise à analyser le secteur des ESR dans quatre États membres de l'Union européenne (la France, le Danemark, l'Allemagne et la Pologne) afin de mieux en comprendre les réalités et l'importance socioéconomique, mais aussi de mettre en lumière ses différences par rapport au secteur agricole en général. L'étude se penche spécifiquement sur les relations industrielles au sein du secteur des ESR et analyse la situation en matière d'emploi, plus particulièrement au niveau des problématiques de la formation et de la santé et de la sécurité au travail.

Contexte politique

Au cours des cinquante ou soixante dernières années, l'Europe a vu le nombre de ses exploitations agricoles chuter de manière brutale. Tandis que le nombre de petites fermes a diminué, la taille moyenne des fermes a progressé, tant en termes physiques qu'économiques. Ces tendances illustrent bien les changements structurels que l'on observe dans le secteur agricole des pays développés.

L'un des principaux aspects de ces changements structurels est la hausse de la productivité, engendrée par les progrès technologiques et associée à un meilleur

rendement économique. Parmi les facteurs qui ont entraîné cette évolution, il faut souligner le changement de philosophie dans les politiques agricoles qui favorisent désormais l'agriculture industrialisée. L'importance croissante du secteur des ESR découle largement de ces changements structurels actuellement en cours. Les activités agricoles de plus en plus spécialisées et la demande en faveur d'un accroissement de la productivité exigent la participation des ESR, qui mettent à la disposition de leurs clients des équipements de haute technologie et un savoir-faire spécialisé.

Principales observations

L'organisme regroupant les employeurs du secteur, la Confédération européenne des entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et forestiers (CEETAR), représente plus de 80 000 entreprises et plus de 400 000 employés actifs dans 13 États membres de l'Union européenne. Si les ESR sont devenus des partenaires incontournables dans la production agricole dans la plupart des États membres de l'ancienne UE15, essentiellement au nord et au nord-ouest du continent, ils sont moins répandus dans la majorité des nouveaux États membres.

Au Danemark, en France et en Allemagne, par exemple, de nombreux agriculteurs font appel à des ESR pour effectuer les services de culture. En France, plus de 65 % des fermes agricoles et 75 % des fermes d'élevage utilisent les services d'entrepreneurs agricoles, tandis qu'en Allemagne, les entrepreneurs agricoles s'occupent de la récolte et de la conservation de pratiquement 90 % du blé. On trouve également des ESR actifs en Pologne, mais le secteur reste encore relativement négligé, ce qui rend la distinction entre le secteur des ESR et le secteur agricole dans son ensemble difficile. Contrairement à ce que l'on peut observer dans la plupart des régions de France, du Danemark et d'Allemagne, l'agriculture polonaise reste fragmentée et répartie entre un grand nombre de petites exploitations agricoles, tandis que, bien souvent, les ESR s'occupent eux-mêmes de leurs propres activités agricoles.

Bien qu'il soit difficile d'isoler précisément le secteur des ESR ou les activités d'entrepreneurs du secteur agricole global, on peut relever quelques différences d'ordre qualitatif. Tout d'abord, les progrès techniques ont permis de renforcer les exigences de qualification tant dans le secteur agricole que dans celui des ESR. Dans le secteur agricole, toutefois, on demande simultanément aux travailleurs d'effectuer aussi des activités moins qualifiées. Le secteur des ESR réalise des investissements importants dans les équipements. On parle ici d'environ 6 milliards EUR, ce qui représente pratiquement le quart de la valeur de la production des machines agricoles européennes. Le degré de technicité élevé de ces machines entraîne une moindre demande en faveur de personnel moins qualifié.

Le travail saisonnier constitue également un facteur important tant au sein du secteur agricole que de celui des ESR. Dans le secteur agricole, ce type de travail consiste essentiellement en des tâches simples, manuelles, qui exigent peu de connaissances préalables et sont habituellement effectuées par des travailleurs étrangers originaires de pays d'Europe centrale. Dans le secteur des ESR, par contre, le travail saisonnier est généralement confié à des travailleurs locaux.

On observe également une différence évidente au niveau de l'âge des travailleurs. Par rapport au secteur agricole, le secteur des ESR (du moins au Danemark, en France et en Allemagne) est assez jeune, dans la mesure où la majorité de ses employés sont âgés de 20 à 35 ans.

En matière de santé et de sécurité, les employés d'entrepreneurs sont généralement confrontés aux mêmes risques professionnels que les employés du secteur agricole: chutes, collisions avec des objets et stress physique provoqué par le bruit ou contact avec des objets aiguisés, pointus, rugueux ou abrasifs. Le secteur des ESR présente cependant certains risques spécifiques tels que la manipulation et le transport de machines agricoles de grande taille.

Le rapport indique que le secteur des ESR met en œuvre peu d'instruments spécifiques ou d'initiatives conjointes lancées par des partenaires sociaux en matière de prévention des accidents. Les questions de sécurité sont normalement régies par des obligations statutaires. L'enseignement et la formation semblent être du ressort d'intervenants nationaux en matière de relations industrielles.

Le secteur des ESR n'existant que depuis quelques décennies, le dialogue social au niveau national et européen ne repose pas sur des traditions, comme c'est le cas pour d'autres secteurs industriels en Europe. Néanmoins, au niveau européen, le secteur des ESR fait l'objet d'un dialogue social assez actif

entre la confédération européenne des ESR, la CEETTAR, et la fédération syndicale européenne pour les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de l'hôtellerie (EFFAT).

Au niveau national, il n'existe normalement aucune structure de représentation et de dialogue social spécifique pour le secteur des ESR, sauf en Allemagne. Ce secteur est majoritairement géré par des organisations de partenaires sociaux actives dans l'industrie agricole et les conventions collectives font souvent double emploi. Le choix des pays sélectionnés pour réaliser cette étude illustre le fait que le secteur des ESR en Europe occidentale et septentrionale est plus développé et jouit d'une meilleure visibilité que dans les nouveaux États membres, où les traditions industrielles sont généralement moins puissantes.

Indications politiques

L'étude indique que le secteur des ESR présente des exigences spécifiques en matière de santé, de sécurité, d'enseignement et de formation des employés, en raison de son degré élevé de mécanisation et de l'utilisation accrue d'équipement de haute technologie.

Au niveau de l'avenir du dialogue social au niveau européen, il conviendra de poursuivre les initiatives conjointes en vue de renforcer les structures nationales consacrées au dialogue social et favoriser le transfert d'exemples de bonnes pratiques et de solutions d'un pays à l'autre. Il faudra mettre l'accent sur l'analyse des spécificités et difficultés que rencontrent les différents pays.

La mise en œuvre des règlements européens en matière de santé et de sécurité est considérée comme l'une des principales mesures à appliquer au secteur en Europe. En outre, une politique de formation professionnelle encouragée conjointement par les partenaires sociaux européens apparaît comme l'un des instruments fondamentaux du développement d'un secteur des ESR durable en Europe. On pourrait s'inspirer à cet effet du programme de formation professionnelle allemand en matière de services agricoles qualifiés (*Fachkraft Agrarservice*).

Compte tenu de l'importance croissante du secteur d'un point de vue macroéconomique et du potentiel des entrepreneurs en tant que «moteurs d'innovation» ou «véhicules d'investissement», il est essentiel de renforcer le dialogue social propre au secteur des ESR au niveau européen et ce, par le biais d'initiatives politiques.

Informations complémentaires

Le rapport *Employment and industrial relations in the agricultural and rural contractor (ARC) sector* [Emploi et relations industrielles dans le secteur des entrepreneurs de services ruraux (ESR)] est disponible à l'adresse <http://www.eurofound.europa.eu/publications/htmlfiles/ef1179.htm>

Pour en savoir plus, veuillez contacter Jorge Cabrita, chargé de recherche, jca@eurofound.europa.eu